

3 bonnes raisons d'adhérer à la SFA

Société française d'arboriculture Chemin du Mas 26780 Châteauneuf-du-Rhône



Appartenir au réseau des acteurs de la filière d'arboriculture ornementale



Être informé de la vie de la filière



Contribuer au progrès de l'arboriculture

Tarifs

Personne morale, organisme, entreprise : 165 €
Personne physique, salarié : 60 €
Étudiant/chômeur : 30 €
(joindre justificatif)
Membre bienfaiteur : 460 € et plus
Montant total de l'adhésion :

Modalités

Règlement par chèque ci-joint à l'ordre de : Société Française d'Arboriculture

À adresser accompagné du bulletin rempli à :
Société Française d'Arboriculture
Chez Yann JEGA - Trésorier SFA
64, route des Mians
84420 Piolenc

ou adhérez en ligne sur sfa-asso.fr !

Renseignements

Nom :
Prénom :
Raison sociale :
Profession :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. :
e-mail :
Site web (entreprise, collectivité, centre de formation) :
Nom du représentant (pour les personnes morales) :
Collège d'appartenance

La profession sur le plan juridique définit l'appartenance à un collège. Les membres bienfaiteurs peuvent être des personnes morales.